DEC120671DAJ

Décision portant fin de fonctions de M. Sydney Galès, directeur adjoint scientifique de l'Institut National de Physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision N°04 0069 INPN portant nomination de M. Sydney Galès aux fonctions de directeur adjoint scientifique à l'IN2P3;

Sur proposition du directeur de l'Institut National de Physique nucléaire et de physique des particules,

DECIDE:

Art. 1er. – Il est mis fin aux fonctions de M. Sydney Galès, directeur adjoint scientifique de l'Institut National de Physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3).

Art. 2. – La présente décision prendra effet à compter du 1^{er} février 2012 et sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 février 2012

Alain Fuchs